

PROVINCE DE QUÉBEC

Ville de Saint-Basile

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE :

Lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi 12 décembre 2022, à 18h30₂ au 20, rue Saint-Georges, Saint-Basile, le conseil de cette municipalité présentera pour adoption son budget 2023 et le programme d'immobilisation triennal 2023, 2024 et 2025.

Ainsi, lors de cette assemblée, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-BASILE, CE 15^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2022.

Stéphanie Readman
Directrice générale adjointe/Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 337)

Je, soussignée, directrice générale adjointe, greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, une à la porte de l'hôtel de Ville le 15 novembre 2022 et une deuxième pour publication sur le site internet de la Ville le 15 novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^e jour de novembre 2022.

Stéphanie Readman
Directrice générale adjointe, Greffière